



Déposer plainte dans une ambassade ?

Par **survivor**, le **02/12/2011** à **23:04**

Bonjour,

Je dois déposer plainte contre un avocat tunisien qui m'a escroquée, en Tunisie. Pour m'épargner le voyage, puis-je déposer plainte au Consulat de Tunisie près de chez moi ? A l'ambassade de Tunisie à Paris ?

Merci d'avance pour vos réponses.